

La population de Charrat a accepté à plus de 65% l'implantation de deux éoliennes supplémentaires sur sa commune. Mais les opposants n'abandonnent pas le combat.

SACHA BITTEL/A

# Charrat reste dans le vent

**CHARRAT** Les citoyennes et citoyens ont accepté, à une très large majorité, le PAD en vue de l'implantation de deux nouvelles éoliennes près d'Adonis.

OLIVIER RAUSIS

L'énergie éolienne a le vent en poupe à Charrat. Hier, les citoyennes et citoyens de la commune ont accepté, à une très large majorité, le plan d'aménagement détaillé en vue de l'implantation de deux nouvelles éoliennes. Au niveau des chiffres, 658 votants, sur les 935 inscrits, se sont prononcés, ce qui représente une participation de 70%. Quant au résultat, il est de 420 oui (65,63%) contre 220 non (34,37%). Par rapport au vote du mois de février 2014, la participation est en baisse, passant de 79 à 70%, mais la proportion du nombre de votes en faveur de l'éolien est en hausse, passant de 60 à près de 66%.

## «Un réel soulagement»

«Un réel soulagement et une belle marque de confiance de la part de la population.» Hier, en début d'après-midi, lors de l'annonce du résultat, le président de Charrat Léonard Moret faisait évidemment part de sa satisfaction. «C'est un plébiscite. Ce résultat clair et net démontre que la politique du Conseil communal de Charrat en matière de développement des énergies renouvelables est largement soutenue par la population. Au nom de l'exécutif, je remercie mes concitoyennes et concitoyens pour ce soutien.»

Au terme d'une campagne chargée d'émotion, Léonard Mo-



LÉONARD MORET PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE CHARRAT

«Ce résultat clair et net représente une belle marque de confiance de la part de la population.»



FLORENCE LATTION-RICHARD PRÉSIDENTE DE L'APPCR

«Malgré ce résultat, nous ne baissons pas les bras et poursuivons notre lutte contre ce projet.»

ret pouvait aussi faire part de son soulagement: «La campagne fut difficile. Nous avons réalisé un important travail de fond et beaucoup communiqué. Les gens ont compris qu'il ne s'agissait pas uniquement de finances. Nous avons senti leur souci de participer concrètement au développement des énergies renouvelables dans notre région. C'est un grand pas en avant pour notre parc éolien.»

Le résultat réjouit également la société ValEole, exploitante de l'éolienne Adonis. «Au-delà du vote charratain, c'est l'ensemble des collectivités publiques et des

sociétés électriques de la région, propriétaires de ValEole, qui saluent ce vote positif», souligne le président Bernard Troillet.

## «La lutte se poursuit»

Du côté des opposants, la présidente de l'APPCR (Association pour la protection du paysage du coude du Rhône) Florence Lattion-Richard affirme que ce résultat n'est pas une surprise: «Nous nous y attendions et prenons donc acte de ce vote positif. Mais comme nous l'avons déjà affirmé, nous ne baissons pas les bras et poursuivons notre lutte contre ce

projet. Cette votation n'était qu'une étape de plus dans la procédure.»

Florence Lattion-Richard met notamment en avant le rapport entre les intérêts d'une commune et ceux des communes avoisinantes pour justifier la poursuite de la procédure. «Je rappelle que les oppositions émanent de privés, 372 en l'espèce, et non pas de l'APPCR elle-même. Ceci dit, nous estimons qu'il n'est pas raisonnable que seule une minorité locale puisse décider de l'avenir paysager de toute une région, sans tenir compte de l'avis des riverains immédiats.» La présidente de l'APPCR ajoute ainsi que tant l'exécutif de Fully que la population de Saxon se sont prononcés contre le projet d'un parc éolien dans la région.

## Recours annoncés

Les personnes qui se sont opposées au parc éolien de Charrat lors de sa mise à l'enquête peuvent recourir auprès du Conseil d'Etat dès la publication du résultat du vote de ce dimanche 5 juin. Des recours sont d'ores et déjà annoncés, l'APPCR précisant qu'elle allait, comme en 2014, regrouper les opposants en un recours commun.

Du côté de l'exécutif charratain, on est conscient que la procédure va se poursuivre durant plusieurs années, mais l'objectif demeure toujours de voir deux nouvelles éoliennes en fonction à Charrat à l'horizon 2020. ●